

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Le privilège de la Banque

L'ensemble de la loi sur le privilège de la Banque de France a été voté jeudi dernier.

On ne supposait pas que nos députés iraient aussi vite en besogne !

On s'attendait encore, pour le moins, à deux ou trois discussions, à une bonne demi-douzaine de discours et à autant d'amendements !

N'empêche que la discussion aura été laborieuse et aura revêtu le caractère d'un véritable *steeple-chase*.

Cette course émouvante a donc eu un vainqueur ! Nous eussions préféré qu'il yeût moins de concurrents engagés, parce que certains d'entre eux méritaient la faveur du public.

Par exemple le Crédit Agricole et l'emploi des fonds des Caisses d'Épargne. C'était là deux questions qui devaient se lier d'une manière intime avec celle du renouvellement, parce qu'elles s'appuyaient normalement sur la Banque de France. Mais il aurait fallu les étudier longtemps à l'avance, avoir un projet ferme à proposer, de sorte qu'il n'y aurait plus eu qu'à greffer une proposition sur l'autre. D'autre part, il aurait fallu moins attendre pour discuter le renouvellement, lequel est à l'ordre du jour depuis cinq ou six ans. Mais aucun des ministères précédents ne s'est soucié d'avalier la pilule, et à constater son amertume, on comprend leur manque d'entrain.

Je crois que cette discussion d'un mois demeurera dans les fastes des annales parlementaires. Jamais on n'y aura dit en meilleurs termes plus d'excellentes choses, mais jamais aussi, le caractère français avec sa promptitude et sa légèreté ne se sera montré aussi complet. Il a fallu en être arrivé aux dernières séances pour que grâce aux discours de Rouvier, Jules Roche et Ribot, on entrevit la vraie définition du billet de banque, qui est d'être une valeur commerciale facilement négociable remise en échange d'une autre valeur commerciale moins négociable. Le billet de banque, en principe, disparaît lorsque la valeur commerciale qui lui a donné naissance est amortie. Le billet de banque n'est donc pas une monnaie, il n'est pas et ne doit pas être un assignat. La méconnaissance de ce principe a vicié dans l'œuf les raisonnements de MM. Jaurès et Pelletan qui demandaient cinq cents millions en billets de banque pour fonder le Crédit agricole. Ils semblaient croire que la Banque tirant, sans contrepartie commerciale, cinq cents millions de billets, le billet aurait conservé sa valeur intégrale. Cela fût arrivé pendant une certaine durée, à cause de l'encaisse métallique de la Banque, mais qu'une crise grave se produisit et il y aurait en circulation 500 millions de billets non garantis. Cinq cents millions représentant environ un tiers de la circulation totale, vous, moi, n'importe qui n'acceptait plus le papier de la Banque qu'avec un change de 33 0/0. Tel était le résultat immanquable d'une opération ainsi conduite et personne, au début, ne s'en est aperçu.

Remarquez qu'il en est exactement de même des 40 millions que la Banque donne au Crédit agricole ; le principe est aussi vicié, mais l'application est sans danger à cause de l'infinité de la somme. Tous les jours, la Banque de France escompte du mauvais papier, et délivre par conséquent des billets en échange d'une valeur commerciale nulle. Mais les pertes qu'elle subit de ce chef sont compensées par les bénéfices qu'elle réalise d'autre part, et son crédit n'en souffre pas. Cela changerait si l'ensemble de ses opérations se modifiait, si, par exemple, elle escomptait, sans garantie de dépôts, des effets à deux signatures.

Les questions qui touchent au crédit public sont d'une importance telle qu'il ne faut pas trop se plaindre de les voir traiter avec lenteur.

Et nous ne sommes pas au bout, il y a encore le Sénat, lequel dira son mot, après quoi la Chambre aura à statuer sur les modifications apportées au projet par le Sénat.

Il y aura encore de beaux jours pour l'éloquence parlementaire !

C. R.

## LA COMMISSION DU PANAMA

A la suite de la première réunion des membres de la commission, M. Vallé, président, s'est rendu au ministère de la justice pour demander à M. Darlan, au nom de la commission, communication des dossiers des affaires closes ou non closes relatives au Panama.

Le ministre de la justice a répondu que pour les dossiers des affaires closes, il ne voyait aucun inconvénient à cette communication, mais la question des affaires non closes, c'est-à-dire les pièces de l'instruction actuellement dirigée par M. Le Poittevin lui paraît assez délicate. Il a donc demandé au préalable à conférer à ce sujet avec le procureur général.

M. Vallé est revenu à la Chambre et a communiqué cette réponse à la commission.

M. Darlan, après avoir conféré avec le procureur général, puis avec le conseil des ministres, a répondu par lettre à la commission qu'il était prêt à communiquer : 1<sup>o</sup> les procédures closes des affaires de Panama ; 2<sup>o</sup> toute la partie de la procédure contre Arton, qui paraît terminée et qui comprend deux parties d'abord : onze liasses de renseignements divers.

Ensuite, concernant les parlementaires, le garde des sceaux a fait savoir que les diverses parties de l'instruction en cours qui ne peuvent être actuellement communiquées, le seraient au fur et à mesure que l'instruction sera terminée en ce qui les touche. Le garde des sceaux a ajouté que la communication sera faite au greffe.

M. Vallé a rendu compte de la démarche qu'il a faite hier soir auprès de M. Darlan pour lui exprimer le désir de la commission d'entendre M. le Poittevin. M. Vallé déclare que le garde des sceaux ne voit aucune difficulté à ce que M. le Poittevin soit entendu. Cette audition aura lieu aujourd'hui samedi et M. Darlan transmettra la convocation de la Commission à M. le Poittevin.

La commission prend connaissance des procès-verbaux des séances de la commission des poursuites et vote contre trois députés une enquête.

Elle décide que le serment sera prêté par les témoins qui seront appelés par elle dans la même forme que lors de l'enquête de la commission de 1892.

Voici la formule du serment qui sera déféré aux témoins :

« Vous jurez de parler sans crainte et sans haine, et de dire toute la vérité, rien que la vérité ! »

Lecture est ensuite donnée de la déposition de M. le Poittevin et de celle du garde des sceaux devant la commission des poursuites.

La séance a été levée à cinq heures et remise à demain pour entendre M. le Poittevin.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 1<sup>er</sup> juillet

Après l'adoption de quelques projets divers, on reprend la discussion sur le privilège de la Banque de France.

Comme toujours les amendements proposés sont repoussés.

M. Pelletan demande si à l'heure du péril le gouvernement aura le droit d'émission ; une longue discussion s'engage ; mais le gouvernement ne répond pas à cette question.

Enfin l'ensemble de la loi est adopté par 419 voix contre 97.

Séance du 2 juillet

La Chambre adopte divers projets locaux et reprend la suite de la discussion de la loi du cadenas.

M. Carnaud et M. Charles Roux combattent le projet de loi qui est défendu par M. Méline. Finalement on vote les deux premiers articles et la suite est renvoyée à vendredi.

Séance demain.

## Sénat

Séance du 1<sup>er</sup> juillet

Le Sénat adopte un projet de loi tendant à autoriser la Chambre de commerce de Rochefort à contracter un emprunt de 46,000 fr., en vue de subvenir à des travaux de parachèvement de son outillage.

Le Sénat aborde ensuite la première délibération sur le projet de loi relatif au permis de navigation maritime, et à l'évaluation des services donnant droit à la pension de demi-solde.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Séance du 2 juillet

Le ministre des finances dépose le projet de loi relatif au renouvellement du privilège de la Banque de France. Ce projet est renvoyé aux bureaux pour la nomination de la commission spéciale.

On vote 200,000 francs pour secours à différents ports par suite de l'épidémie de peste aux Indes.

On reprend ensuite la discussion du projet de loi relatif au permis de navigation maritime et à l'évaluation des services donnant droit à la pension de demi-solde.

Une partie du projet est adoptée, la suite de la discussion est renvoyée à demain.

## INFORMATIONS

Élection législative de Saint-Claude

Les électeurs de l'arrondissement de Saint-Claude (Jura), sont convoqués pour le dimanche 25 juillet, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Vuillod, élu sénateur.

Le Président en Russie

C'est très probablement aujourd'hui que le gouvernement déposera la demande de crédit pour le voyage du président de la République en Russie. Le crédit sera d'environ 500,000 fr.

On prévoit qu'il sera voté par la très grande majorité de la Chambre.

La visite de M. Félix Faure à Péterhof aura lieu le 11/23 août et elle durera jusqu'au 14/26 août.

Demande de poursuites

La commission nommée dans les bureaux de la Chambre pour examiner la demande d'autorisation de poursuites déposée par M. Saint-Martin contre M. Clovis Hugues est entièrement hostile à cette demande.

Plusieurs des membres élus ont fait observer du reste que les faits visés par la requête sont couverts par la prescription, ayant été signalés le 26 mars par divers journaux, et la requête qui les vise n'a été présentée que le 26 juin, plus de trois mois après.

Les Outrages aux Bonnes Mœurs

Les bureaux de la Chambre ont nommé une commission chargée d'examiner la proposition adoptée par le Sénat tendant à la répression des outrages aux bonnes mœurs. Cette commission, composée de MM. Lemire, Clapot, Goujat, Goblet, Lesenne, Cassou, Destournelles et Delanne, est en majorité défavorable à la proposition.

Les Pertes de Colis postaux

MM. Raiberti et Jonnard viennent de saisir la Chambre d'une proposition qui porte qu'en cas de perte, d'avarie ou de spoliation d'un colis postal, la compétence sera attribuée au juge de paix du lieu d'où l'expédition est faite ou du lieu où la livraison doit être effectuée. Actuellement le tribunal compétent est le Conseil d'Etat.

L'affaire Arton

M. Le Poittevin a interrogé MM. Henry Maret et Planteau. Le juge a entendu de nouveau Arton, puis il a continué le rapport qu'il doit remettre avant le 10 juillet au procureur général.

Les Orages

De violents orages, accompagnés de grêle, ont éclaté sur divers points de la France, causant des dégâts considérables.

Les régions les plus gravement atteintes sont le Mâconnais, où tous les vignobles entre Châlons et Mâcon, notamment les crus de Pouilly, de Fleury, de Romanèche, sont détruits ; les départements du Tarn, du Puy-de-Dôme, de l'Allier, de l'Aveyron, de la Somme, du Pas-de-Calais, etc., qui ont perdu toutes leurs récoltes.

A Villers-Bocage (Somme), la foudre est tombée sur une meule sous laquelle s'étaient réfugiées douze personnes. Une femme a été tuée ; six autres personnes ont été grièvement blessées.

Au Mont-Dore l'établissement thermal a beaucoup souffert.

On a ramassé des grelons pesant jusqu'à 60 grammes ; la plupart avaient la grosseur d'un œuf de poule ; à la terrasse du Casino, des tables de café en fer ont été traversées comme par des biscaïens.

Le courrier qui fait le service des postes entre Dornes et Moulions a été trouvé, ce matin, inanimé dans un fossé. La victime, qui avait été frappée par les grelons, est dans un état pitoyable.

L'affaire Grégoire

La Cour de cassation a admis le pourvoi formé par Grégoire, le père de l'enfant martyr, contre l'arrêt de la cour d'assises de la Seine le condamnant aux travaux forcés à perpétuité ; elle a également admis le pourvoi de ses complices, la femme Deshayes et la veuve Grégoire, condamnées à cinq ans de travaux forcés.

C'est parce que le greffier qui rédigea le

procès-verbal omit de mentionner que lecture du verdict avait été faite aux accusés, que l'arrêt a été cassé.

Ce sera probablement la cour d'assises de la Marne, siégeant à Reims, qui sera ultérieurement désignée pour juger à nouveau cette affaire, qui passionna si vivement l'opinion publique.

**Effroyable détresse en Grèce**

La *Gazette Nationale* publie une dépêche de son correspondant à Athènes disant que la détresse du pays défie toute description.

Les réfugiés de Thessalie sont dans une effroyable misère. La mortalité, par suite de privation de nourriture, est énorme. Le typhus règne dans plusieurs villages suburbains ou l'agglomération des réfugiés est excessive. Les traitements des employés de l'administration publique n'ont pas été payés depuis un mois et demi.

**Un nouveau croiseur russe**

On attend prochainement l'arrivée à Cronstadt du nouveau croiseur de 1<sup>re</sup> classe *Svetlana*, construit en France, sur les chantiers du Havre et destiné à faire partie de l'escadre du Pacifique.

**Samory est vivant**

Aujourd'hui, on a la certitude, d'après des nouvelles reçues du Soudan, que Samory vivant se trouve dans la région de Kong.

**Trombe de grêle**

On écrit de Clermont-Ferrand : Une trombe de grêle s'est abattue hier soir, à sept heures, sur Clermont-Ferrand et les environs. Les dégâts sont énormes. Plusieurs personnes ont été blessées par les grêlons, dont quelques-uns pesaient cinquante grammes.

**CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE**

**Vote de nos députés**

Séance du 1<sup>er</sup> Juillet

Amendement Pelletan. Ce dernier demandait au gouvernement : « Oui ou non, estimez-vous que, si la France était envahie et luttait pour son salut, le gouvernement aurait le droit, avec cette loi actuelle, de mettre la main sur le droit d'émission ? » L'amendement a été repoussé par 306 voix contre 231.

Tous nos députés ont voté *pour*, sauf M. Rey, absent.

Dans le scrutin sur l'ensemble du projet de loi prorogeant le privilège de la Banque de France, tous nos députés ont voté *pour*, sauf M. Munin-Bourdin, absent.

**Conseil départemental**

Le Conseil départemental de l'instruction

publique s'est réuni jeudi dernier à la préfecture sous la présidence de M. l'inspecteur d'académie.

Etaient présents : MM. Daffas et Delport, conseillers généraux ; M. Tallieu, directeur de l'Ecole normale d'instituteurs ; Mme Escande, directrice de l'Ecole normale d'institutrices ; Mme Bourget, directrice de l'Ecole supérieure de Saint-Céré ; Mlle Bonnet, directrice d'Ecole primaire à Cahors ; M. Linol, directeur de l'Ecole primaire supérieure de Gourdon, et M. Vidal, directeur de l'Ecole du Vieux-Palais à Cahors.

Le conseil départemental a approuvé :  
1<sup>o</sup> La liste d'admissibilité aux fonctions d'instituteurs et d'institutrices titulaires ;  
2<sup>o</sup> Le classement des demandes de bourse d'enseignement primaire supérieur ;  
3<sup>o</sup> L'autorisation d'un pensionnat à l'école privée de Fons.  
4<sup>o</sup> L'interdiction des locaux scolaires de l'école de Lacamdourcet ;  
5<sup>o</sup> Les travaux supplémentaires à faire au groupe scolaire de Larnagol ;  
6<sup>o</sup> La construction d'une école de garçons à Francoulès ;  
7<sup>o</sup> La transformation en classe enfantine de l'Ecole facultative de filles de la commune d'Ussel.

Le conseil autorise ensuite l'instituteur de Maurox à remplir les fonctions de secrétaire de la mairie et fixe comme suit les vacances dans les écoles :

1<sup>o</sup> Du 7 août au 4 octobre pour les écoles primaires supérieures, les cours complémentaires, les écoles élémentaires où ont été organisés des cours d'adultes et les écoles où seront organisés des cours de vacances ;  
2<sup>o</sup> Du 5 septembre au 4 octobre pour les écoles maternelles.

En outre, le conseil départemental a décidé que, vu le petit nombre d'écoles où il n'a pas été fait de cours d'adultes, il serait demandé à M. le ministre de l'instruction publique que toutes les écoles élémentaires jouissent exceptionnellement, cette année, de la même faveur que les autres écoles, c'est-à-dire de vacances d'une longueur de 8 semaines.

M. le président communique ensuite à l'assemblée le règlement scolaire proposé par le conseil départemental à M. le Ministre de l'instruction publique, règlement qui a été approuvé par ce dernier, sous réserve de quelques modifications qui sont ratifiées par le conseil.

Le conseil départemental, sur la proposition de M. Linol, émet le vœu qu'une réglementation nouvelle assure au plus tôt une juste indemnité aux instituteurs et institutrices membres des commissions d'examen pour le certificat d'études primaires élémentaires.

Le même membre émet le vœu que la durée de vacances soit fixée à 8 semaines pour tous les établissements d'enseignement primaire. Le conseil décide de renvoyer cette question à l'examen d'une commission qui devra fournir un rapport à ce sujet à la prochaine séance du conseil.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 45

**LE DERNIER COMMANDEUR**

Par MARIUS PRACY

**APRÈS L'ÉVASION**

— Voilà pour aujourd'hui. C'est un simple à compte ; vous me serez agréable en l'acceptant.

Le paysan refusa sans ostentation, mais avec une énergie invincible, l'offre qui lui était faite.

— Seigneur, dit-il, mes services sont déjà payés. Le Commandeur de Cartelanin m'a généreusement récompensé... J'étais simplement venu reconduire votre cheval au château, car la pauvre bête abandonnée courait le pays depuis l'autre soir et personne n'osait l'approcher.

Le chevalier ne put s'empêcher de sourire et d'admirer le désintéressement de l'homme qui était devant lui.

Le baron observa ce jeu de physionomie et parla à M. de Cartelanin :

— Mais qu'avez-vous donc fait pour Larrau-  
fie qu'il se considère si largement dédommagé

de son dévouement ?

— Rien ou à peu près. J'ai envoyé chez lui quelques setiers de seigle. C'est tout.

— A la vérité, ce n'est pas une fortune, réfléchit le baron.

Mais revenant au paysan :

— Si je vous proposais de vous prendre à mon service, accepteriez-vous ?

— Je ne le puis, seigneur, j'ai une famille à nourrir, et c'est mon travail qui y pourvoit.

— Et si je me chargeais de toute la maison-  
née.

— C'est différent, seigneur, surtout si les miens ne s'y opposaient pas.

— Eh bien, sans tarder peut-être, j'aurai recours à vos bons offices.

Et après un silence :

— Que dit-on aux environs de ce qui s'est  
passé à Souceyrac ?

— Pas grand chose, seigneur. On pense que  
le marquis de Maularville cherchera à se ven-  
ger. Et j'avoue que je le crois, car il n'a pas la  
réputation d'être bon comme le Commandeur  
et mademoiselle... qui est là.

— Où trouvera-t-il des hommes pour le  
suivre.

— Il n'en manquera pas, seigneur, en s'a-  
dressant à la canaille.

— C'est là votre opinion ?

— Oui, seigneur. D'ailleurs il a des es-  
pions à son service, et il profitera, pour atta-  
quer le château de La Tronquière ou celui de  
Barrès, de la première occasion favorable. Il  
choisira, je suppose, le moment où les gens  
sont à la messe ou à quelque foire, telle que

**Subventions**

Le Ministre de l'Agriculture vient d'adres-  
ser la lettre suivante à M. Rey, député :

Monsieur le Député et cher Collègue,  
J'ai l'honneur de vous faire connaître que,  
par décision en date de ce jour, prise con-  
formément à l'avis favorable émis par M. le  
Préfet du Lot, j'ai accordé :

1<sup>o</sup> A la Société Agricole et Industrielle du  
Lot une subvention de 300 francs destinés à  
encourager les efforts tentés par les mem-  
bres de cette association en vue de la re-  
constitution du vignoble ;

2<sup>o</sup> Au Comice Agricole de Puy-l'Evêque  
une subvention de 100 francs destinés à  
l'organisation de son prochain concours de  
greffage.

Je suis heureux, Monsieur le Député et  
Cher Collègue, de porter ces décisions à  
votre connaissance.

Agréer, Monsieur le Député et Cher Col-  
lègue, l'assurance de ma haute considéra-  
tion.

**CAHORS**

**Lycée Gambetta**

Nous sommes heureux d'apprendre que  
deux élèves du Lycée Gambetta viennent de  
subir avec succès les épreuves écrites du  
concours pour l'Institut agronomique.

Ces deux élèves admissibles sont MM. :  
Châtain Germain, de Lherm.  
Delprat Armand, du Roc.

Sur la liste des candidats à St-Cyr qui  
viennent d'être déclarés admissibles, figurent  
trois anciens élèves du Lycée Gambetta qui  
ont suivi l'an dernier le cours préparatoire  
qui existait dans cet établissement.

Ce sont MM. :  
Mazars Elie ; Martin Angéli ; Costes  
Jean.

Ils n'ont quitté Cahors poursuivre le cours  
du lycée de Toulouse, que par suite de la  
suppression du cours préparatoire de Ca-  
hors, et l'honneur de leur succès revient en  
grande partie aux excellents professeurs du  
Lycée Gambetta.

**Fête du quartier de l'Abattoir**

Demain, dimanche, les habitants du quar-  
tier de l'Abattoir donneront une fête de cha-  
rité au profit des pauvres.

En voici le programme :

Samedi 3 juillet. — A 4 h. 30 soir, as-  
cension du ballon *le Pont-Valentré* ; à 8 h.  
30, retraite aux flambeaux avec le concours  
de toutes les musiques de la ville ; à 9 h. 1/2,  
bal champêtre.

Dimanche 4 juillet. — A 2 heures du  
soir, salves d'artillerie ; à 2 h. 30, cavalca-  
de historique ; à 4 heures, courses de véloci-  
pèdes ; à 5 heures, ascension du ballon *la  
Charité* ; à 8 heures, illuminations au gaz  
et à giorno ; à 8 h. 1/2, fête vénitienne sur  
le Lot ; à 9 heures, bal champêtre.

Lundi 5 juillet. — A 4 heures du soir,  
ascension du ballon *la France* ; à 4 h. 30,

celle de Labastide-du-Haut-Mont où des villa-  
ges entiers se rendent.

— Puisqu'il en est ainsi, interrompit le  
Commandeur, nous nous tiendrons sur nos  
gardes.

— Certes oui, ajouta Marguerite.

— Et vous ferez bien, je vous assure, con-  
clut le paysan d'un air convaincu.

Sur ces mots Larrauvie se retira en saluant  
de la façon la plus respectueuse.

— O le brave garçon ! s'écria le baron de  
Guirandol.

Cependant Marguerite éprouvait le besoin  
d'aller respirer le grand air. L'insomnie, les  
angoisses, les transes des nuits précédentes  
lui avaient mis la tête en feu.

— Jean, dit-elle tout à coup, tandis que M.  
de Cartelanin vous tiendra compagnie, j'irai,  
si vous voulez bien, faire une petite prome-  
nade avec Paulette.

— Très volontiers, répondit le baron. Par-  
tez à l'instant. En attendant, je causerai avec  
le chevalier de mille choses dont j'ai plaisir à  
l'entretenir.

Marguerite eut un imperceptible mouve-  
ment d'inquiétude. Cependant elle n'osa reculer.

— C'est cela, dit-elle ; il y avait si long-  
temps que vous ne vous étiez vus et vous  
n'aviez pas encore eu l'occasion de parler en  
tête à tête.

Et s'étant couvert les épaules d'un tissu  
léger, elle sortit, le sourire aux lèvres.

Le baron songea à mettre à profit le moment  
favorable qui s'offrait pour éclaircir la situa-  
tion qui lui était faite par les relations persis-

jeux nautiques ; à 8 h. 30, illuminations ; à  
9 heures grand bal.

**Conseil municipal de Cahors**

Le conseil municipal de Cahors se réunira  
extraordinairement et d'urgence aujourd'hui  
3 juillet, à 8 heures du soir.

**Ordre du jour :**

Nomination des Rozières.  
Fête nationale du 14 juillet, nomination  
d'une commission.

Soutien de famille — Demande Barthé-  
lemy Jean, réserviste.

Adjudication des travaux de maçonnerie  
aux bâtiments communaux.

Collège de jeunes filles.

Fixation du traitement du nouveau Pré-  
posé en chef de l'octroi.

Pension du sieur Cavalé Basile, à l'asile  
de Leyme.

Demande de M. Séguy, liquidateur Malirat.

**Foire**

La foire du 1<sup>er</sup> juillet n'a pas été très im-  
portante.

Les cours des bestiaux et des diverses  
denrées ont été les suivants :

Bœufs. — Bœufs ou vaches amenés, 300  
environ. Les gras ont été vendus à raison de  
30 à 34 fr. les 50 kilos, et les attelages de  
400 à 800 fr. la paire.

Porcs. — Les porcelets, de 3 à 20 fr. la  
pièce, selon grosseur.

Moutons. — Moutons gras, de 0 fr. 50 à  
0 fr. 60 le kilo. Il y a baisse.

Halle. — Blé en vente, 150 hectolitres ;  
vendus, 100 ; prix moyen, 19 fr. l'hectoli-  
tre. — Maïs en vente, 60 hectolitres ; ven-  
dus, 50 ; prix moyen, 11 fr. 25 l'hectolitre.

Marchés. — Volailles grasses, de 0 fr.  
70 à 0 fr. 75 le demi-kilo ; poulets, de  
0 fr. 90 à 1 fr. le demi-kilo ; canetons, de  
0 fr. 75 à 1 fr. 25 la paire ; laine, de 0 fr.  
45 à 0 fr. 50 le demi-kilo.

Œufs, 0 fr. 65 la douzaine.

**Vacances**

Nous croyons savoir que la distribution  
des prix aux élèves du Lycée Gambetta  
aura lieu le 31 juillet courant.

**Acte de probité**

Un porte-monnaie trouvé par un soldat  
du 7<sup>e</sup> de ligne, a été déposé au bureau de  
police, où la personne qui l'a perdu pourra  
le réclamer.

**Orage**

Depuis quelques jours il est tombé, à plu-  
sieurs reprises, dans la région une pluie  
bienfaisante, qui a causé une joie véritable  
à nos cultivateurs. Il paraît qu'il n'était que  
temps pour les récoltes !

Hier soir un violent orage, qui a duré une  
heure environ, a éclaté sur notre ville.

La foudre serait tombée à plusieurs reprises  
à Cahors et dans les environs, c'est du  
moins ce qu'affirment les gens bien infor-  
més ; malheureusement nous n'avons pu,  
nulle part, obtenir un renseignement précis.

tantes du chevalier et de sa sœur.

— Henri, lui dit-il après une série de pré-  
cautions oratoires, je vous ai promis de ne pas  
revenir sur le passé et je tiendrai ma promesse.  
Mais je ne suis pas engagé en ce qui con-  
cerne l'avenir. Gentilshommes l'un et l'autre,  
je veux jouer franc jeu avec vous. Et sans am-  
bages je vous demande, moi à qui ma qualité  
d'ainé de ma sœur impose des devoirs, alors  
surtout qu'elle est privée de la tutelle de son  
père et de sa mère, je vous demande, de me  
faire connaître si votre intention est de ne  
point rompre avec Marguerite ? Oh ! je n'i-  
gnore pas que le sacrifice sera grand pour vous  
et pour elle... On ne brise pas aisément des  
liens anciens, resserrés par le malheur ou les  
mauvais coups de la fortune... Toutefois il y a là  
quelque chose d'anormal, d'incorrect, d'étran-  
ge, de voir un chevalier de Malte mêlé  
à une intrigue d'amour, se battant pour une  
femme, soulevant cinq cents paysans afin d'as-  
siéger un château à cause d'elle... En toute sin-  
cérité, Henri, je crois que vous vous êtes tou-  
jours tenu dans les limites que ne franchit pas  
un honnête homme, mais ce n'est pas suffisant.  
Il n'entre pas dans votre caractère de vous  
attarder dans la voie où vous êtes entré... Pour  
moi, qui, malgré tout ce que j'ai pu penser  
me suis contenté de déplorer en silence l'in-  
clination de ma sœur, ma conviction est qu'il  
est temps d'en finir. Je le dis dans l'intérêt  
de votre bonne renommée et de celle de ma  
famille. Henri, répondez-moi avec la franchise  
que j'ai mise à vous poser la question, c'est-à-  
dire en vieil ami de la maison, en religieux

**Tribunal correctionnel**

Audience du 1<sup>er</sup> juillet. — Le nommé Ebrard, âgé de 51 ans, journalier à Cahors, a été trouvé, le 20 juin dernier, sur le territoire de la commune de Labastide-Marnhac, en flagrant délit de colportage de 10,290 allumettes de contrebande.

Ebrard, qui est en état de récidive, se voit infliger une amende de 300 francs.

Le 1<sup>er</sup> juin, les gendarmes Valade et Bédrine, faisant leur tournée dans Cahors, rencontrèrent sur le quai de Regourd la jeune Louise Conté, qui portait un panier contenant 3,956 allumettes de contrebande. Les représentants de la loi ayant demandé à cette enfant d'où provenaient ces allumettes, elle répondit que c'était sa mère qui les lui avait données pour les vendre.

Marie Cornajac, épouse Conté, prétend le contraire, ce qui n'empêche pas le tribunal de la condamner à 300 francs d'amende.

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 1<sup>er</sup> au 3 juillet 1897

**Naissances**

Layton, Maria, rue Nationale, 16.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME des 1<sup>er</sup> et 4 Juillet 1897

De 8 1/2 à 9 heures 1/2

Versailles (Allégo) Wetge.  
Robert le Diable Meyerbeer.  
La Bénédicte (Valse) A. Petit.  
Rigoletto (Fantaisie) Verdi.  
Les Tricycles (Galop) G. Auvaury.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

Transport à demi-tarif des ouvriers agricoles Allant faire la moisson en Beauce, dans l'Orléanais, le Berry, la Touraine, etc.

A partir du 1<sup>er</sup> Juillet 1897, une réduction de 50 0/0 sur les prix des places de 3<sup>e</sup> classe au tarif général sera accordée aux ouvriers agricoles se rendant, pour les travaux de la moisson, d'une gare quelconque de son réseau à une gare quelconque des sections ci-après :

Juvis à Orléans, Brétigny à Tours, Auneau à Etampes, Orléans à Tours, Orléans à Châteauroux, Orléans à Malesherbes, Orléans à Montargis, Orléans à Gien, Tours à Vierzon, Tours à Châteauroux, Vierzon à Saincaize.

Cette réduction est subordonnée à la condition que les ouvriers agricoles effectueront sur le réseau de la Compagnie un parcours de 100 kilomètres au minimum (soit 200 kilomètres aller et retour compris), ou paieront pour cette distance. Elle sera appliquée, pour l'aller, du 1<sup>er</sup> Juillet au 1<sup>er</sup> Septembre; le retour devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois.

CATUS. — M. Rey vient d'adresser une lettre de remerciements aux électeurs du canton de Catus. Il termine ainsi :

Vous avez compris que le Progrès n'est ni dans le retour au régime néfaste qui a laissé dans notre histoire une trace si san-

que vous êtes, en gentilhomme digne de cette qualité.

M. de Cartelanin devint blême. Il se cachait le visage dans ses mains comme le plus malheureux des hommes et ne répondait pas.

— Oh ! loin de moi la pensée de vous torturer, mon cher Henri, continua affectueusement M. de Guirandol. J'ai assez éprouvé moi-même combien le cœur humain est faible pour ne pas retourner le fer rouge dans la plaie. Cependant l'heure est venue de prendre une détermination énergique. Vous n'êtes plus un enfant aujourd'hui, ni Marguerite non plus ; et vos relations toutes réservées qu'elles puissent être, ne sauraient se prolonger sans danger... Mais je ne veux pas insister outre mesure puisque vous n'étiez pas préparé à ce pénible entretien... Je repartirai après demain seulement. D'ici là réfléchissez à mon conseil... à ma prière... En attendant je parlerai à ma sœur, je l'encouragerai à abandonner sa chimère... Comme vous même, je l'espère, l'aurez enfin chassée de votre âme... Allons, mon brave Cartelanin, le sacrifice, tout grand qu'il soit, que je vous demande n'est pas au-dessus des forces humaines. Ayez de la volonté ; Dieu et le temps feront le reste.

Le Commandeur avait insensiblement relevé sa tête d'abord accablée sous le poids de l'assaut imprévu qu'il recevait. Il répondit :

(A suivre).

glante et si lugubre, ni dans les théories violentes et subversives qui ont toujours amené la guerre et la dictature.

Restez donc fidèles à ces idées, car ce n'est que par elles qu'on arrivera à réaliser dans l'ordre, la paix et la liberté, les réformes que le Peuple attend et à épargner à notre cher Pays de nouvelles et terribles secousses.

PUY-L'ÉVÊQUE. — M. Rey adresse la lettre suivante aux électeurs de Puy-l'Évêque.

Mes chers amis et concitoyens,

Nos déplorables divisions ayant amené un retour offensif de ce parti de la guerre qui a infligé à la France la honte de l'invasion et du démembrement de la Patrie, il était indispensable de serrer nos rangs et de chercher à faire l'union et la concentration de tous les républicains sur un seul candidat dans l'élection qui devait avoir lieu à Catus.

J'ai dû accepter de la confiance des électeurs de ce canton d'être ce candidat.

Honoré du mandat de les représenter au Conseil général, je me vois obligé, à mon très vif regret, de résigner celui que vous aviez bien voulu me confier.

Ce n'est pas sans un serrement de cœur que je fais ce sacrifice. Mais j'emporte une double consolation. C'est que les liens qui m'attachent à vous ne se rompent pas, car je n'oublierai jamais que vous m'avez ouvert les portes de l'assemblée départementale et vous pourrez toujours compter, dans l'avenir comme dans le passé, pour vos intérêts tant particuliers que généraux sur mon dévouement le plus absolu.

C'est ensuite que vous saurez me remplacer par un représentant non moins attaché à votre riche canton et à une République de progrès et de réformes démocratiques.

Vive la République !

PUY-L'ÉVÊQUE. — L'élection. — On nous affirme que l'élection au Conseil général n'aurait pas lieu avant le mois de septembre.

Voilà qui va permettre aux candidats — et il paraît qu'ils seront nombreux, — d'étudier en paix leur profession de foi.

UZECH. — Dans les journées du 27 juin et 30 du même mois de violents orages avec grêle ont éclaté à Uzech.

GRAMAT. — La foire du 30 juin n'a eu qu'une faible importance. Et, bien que les marchés fussent assez approvisionnés, les transactions ont été néanmoins très lentes.

Les agneaux et les bœliers étaient seuls recherchés à des prix moyens.

La baisse semble toujours continuer pour les autres bestiaux.

La laine a été vendue de 0,90 à 1 fr. le kilo.

A signaler un peu de hausse sur l'avoine, dont le prix moyen était de 8 fr. à 8 fr. 50 l'hectolitre. Le blé avait subi une diminution sensible. Le cours moyen a été de 15 à 16 fr. l'hectolitre.

La sécheresse puisse-t elle toucher à sa fin et amener plus d'activité dans les marchés !

SÉNAILLAC. — Accident. — Le sieur X..., jeune bicycliste, se rendait à Z..., commune distante de plusieurs kilomètres, pour affaires. En descendant une forte rampe il lâcha les pédales et la bicyclette allait bon train bien que la roue antérieure fut retenue par le frein.

Soudain le caoutchouc pressé par le frein se décolla et v'lan, bicyclette et bicycliste firent une cabriole involontaire dont les effets n'ont pas été heureusement aussi graves que le comportait l'accident même.

Le bicycliste en a été quitte pour une forte commotion qui a provoqué une légère syncope et quelques contusions à la figure. Quant à la machine, elle a besoin d'aller à l'atelier de raccommodage.

Bicyclistes, attention au décolllement du caoutchouc !...

FIGEAC. — Sawetage. — M. C..., de Marciac (Aveyron) était allé, mardi soir, prendre un bain dans le Celé, au lieu dit *Prété-garde*. Quoiqu'il ne sût pas nager, il commit l'imprudence de s'avancer dans le lit de la rivière. Il fut entraîné par le courant et disparut dans un gouffre profond de 3 à 4 mètres.

Témoin de l'accident, M. Génot, négociant, tenta, mais en vain, de le sauver. Le

malheureux semblait perdu, lorsque le jeune Cavarroc, coiffeur, qui se baignait à 30 mètres de là environ, entendant les cris : Au secours ! se dirigea vers le gouffre et, après avoir plongé à plusieurs reprises, fut assez heureux pour ramener vivant sur la rive le jeune imprudent.

Nous adressons au sieur Cavarroc, nos sincères félicitations.

**HERNIES-DOULEURS**

Chez l'homme, la femme, l'enfant

Guérison radicale de toutes hernies par le nouveau **Bandage électro-chimique** (déposé) inventé par M. Félix Jeune, spécialiste-herniaire, avec le concours des principaux médecins herniaires de Paris. Le **Bandage électro-chimique**, grâce au courant électrique développé par un appareil contenu dans la pelote, seul, guérit les hernies radicalement. **Plus de douleurs** rhumatismales, sciatiques, intercostales, lombagos, etc. par l'**Onguent Indien**. Guérison radicale après quelques frictions. Consultation gratuite : Paris, 100, Bd Port-Royal, Paris. M. Félix Jeune, qui revient deux fois par an, sera visible à :

Figéac, Hôtel des Voyageurs, dimanche 18 juillet ; Cahors, Hôtel de l'Europe, lundi 19 ; Villeneuve-sur-Lot, Hôtel Lamouroux, mardi 20 ; Agen, Hôtel des Ambassadeurs, mercredi, 21.

58 ANNÉES DE SUCCÈS. — 60 récomp. dont 2 Grands Prix, 17 Dip. d'Honneur, 17 méd. d'Or, etc.

ALCOOL DE MENTHE **RICQLÈS**

LE SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE

Souverain contre dysenterie, cholérine, indigestions, maux d'estomac, de cœur, de tête.

Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, calmant instantanément la soif et assainissent l'eau.

Préservatif contre les Epidémies

Excellent aussi pour la toilette et les Dents.

Exigez le nom **DE RICQLÈS**

OCCASION

**GRAND STOCK**

de BOUTEILLES

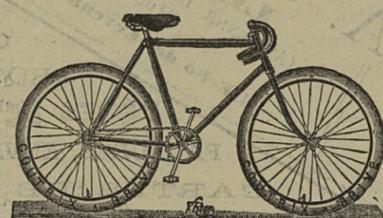
de formes et nuances diverses.

Frontignans, cognacaises, limonades, etc., à vendre dans de bonnes conditions. — Meilleure occasion pour la bourgeoisie.

Vente en Gros et en Détail

S'adresser au dépôt des Verreries de Bohême : 4 à 9, rue Latour, Bordeaux

**USINE A BRIVE**



FABRE, horloger à Cahors.

**A LA BOULE D'OR**

**H. FABRE**

69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

**SECURISÉE**

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

**LA VUE POUR TOUS**

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

**H. FABRE**

69, Boulevard Gambetta, Cahors

SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

Une excellente machine, avantageuse à tous les points de vue et qui est recommandée pour les excursions est la Clément n° 1 à 350 fr.

Allez voir ce modèle rue Brunel et 31, rue du Quatre-Septembre.

**MARCHÉS**

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX	AMENÉS	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	242	155	70 à 80
Vaches.	17	12	68 à 76
Moutons.	1073	688	75 à 87
Porcs.	749	738	86 à 96

La Villette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	1694	1667	0.60 à 0.96
Vaches.	471	442	0.59 à 0.96
Taureaux	107	107	0.48 à 0.77
Veaux.	1933	1674	0.62 à 1.10
Moutons.	15013	12913	0.73 à 1.18
Porcs.	5472	5342	0.78 à 0.92

Bœufs. — Vente difficile.  
Vaches. — Vente difficile.  
Taureaux. — Vente difficile.  
Veaux. — Vente mauvaise.  
Moutons. — Vente facile.  
Porcs. — Vente bonne.

**MAISONS RECOMMANDÉES**

**CABINET DENTAIRE** OUVERT TOUS LES JOURS  
De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS

**P. BOURGET**  
Mécanicien-Chirurgien Dentiste  
Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g.  
**Prothèse et Réparations**  
Dents et Dentiers livrés en 48 heures.

**J. VALDIGUË** PHOTOGRAPHE à Cahors  
Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.

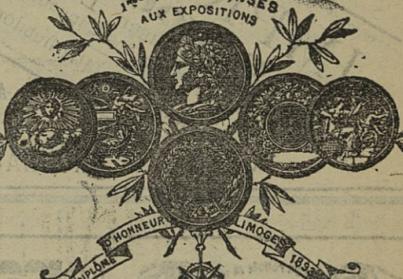
Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — **Derniers progrès du jour.**

**HOTEL des AMBASSADEURS** Fondé en 1775 TENU PAR  
**M. LASAYGUES**  
Recommandé à MM. les Voyageurs de Commerce et aux Familles.  
BOULEVARD GAMBETTA, CAHORS.

**PIANOS ET MUSIQUE**  
**A. DENAU**

65, Boulevard Gambetta, Cahors.  
Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

Essuie-Rasoir Antiseptique Loubeyre Bd Gambetta Cahors.



1<sup>re</sup> RECOMPENSE AUX EXPOSITIONS

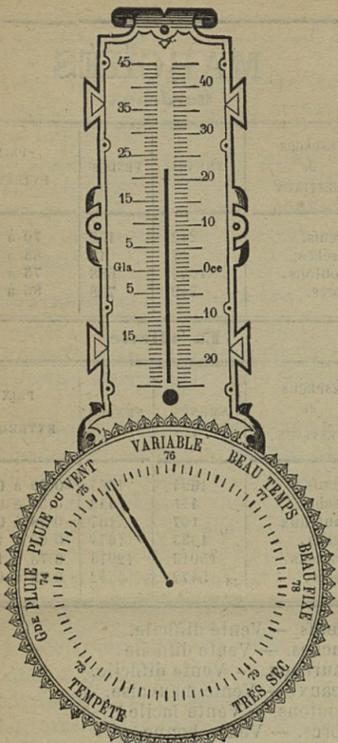
LOTION ANTISEPTIQUE LOUBEYRE

Arrête la chute des Cheveux, fait disparaître les Pellicules. Approuvée par les sommités médicales de Paris et de province.

La **Maison Loubeyre**, seule propriétaire de ce produit, traite à forfait avec les clients. — Si les résultats promis ne sont pas obtenus, on n'a rien à payer. — Pour toutes les commandes s'adresser à **M. Loubeyre**, Boulevard Gambetta CAHORS.

**HENRI VÉDRENNES** PLACE DE LA CATHÉDRALE CAHORS  
Ancienne Maison GAMBETTA Jeune  
**SPÉCIALITE DE FOIES GRAS**

Spécialité de boîtes pour conserves  
Travaux de Bâtiment, — Articles de ménage  
Plomberie et Robinetterie  
**Jules ROLLÈS**  
Ferblantier Lampiste, Place du Marché, Cahors.



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 15.1  
Id. maxima de la veille : 25.1  
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 25.8

**Bibliographie**

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** — Sommaire de la 1283<sup>e</sup> livraison (3 Juillet 1897).  
Le roi du timbre-poste, par G. de Beauregard et H. de Gorsse. — Madame P. de Nanteuil. — Un papa bien exigeant. — La reine Victoria, par Daniel Bellet. — Le chemin de Damas, par Danielle d'Arthez. — Les blanchisseries américaines, par L. Viator. — Le pain normal, par Ch. Thiaud.  
Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.  
Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

**SAINT-NICOLAS.** — 18<sup>e</sup> année. — Sommaire du n<sup>o</sup> 31. — 1<sup>er</sup> Juillet 1897.  
Les voyages de Gulliver (Tante Nicole). — Petit Léo (Ad. Piazzi). — Le Vaouled de Tamatave (Eud. Dupuis). — Les métiers des enfants de Paris. — Prisonnier du tigre (G. des Brulies). — La souris d'or (M. Bertin). — St-Nicolas au Jubilé de la reine Victoria (S. N.). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.  
Illustrations d'après A. Fabrès et par J. Geofroy, M. de Lambert, Guydo, Em. Bayard, etc.  
Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.  
Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.  
Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

**TOUR DU MONDE.** — *Nouveau Journal des voyages et des voyageurs* — Sommaire du N<sup>o</sup> 27. (3 Juillet 1897).  
1<sup>o</sup> En Allemagne : Nuremberg : Voyage aux villes historiques de la Franconie, par M. Eugène Muntz.  
2<sup>o</sup> A travers le monde : Les duels chez les étudiants allemands, par H. Drakh.  
3<sup>o</sup> Missions politiques et militaires : Dans la bouteille du Niger. — Notre occupation des royaumes de Gourma et de Mossi. — Nécessité de limiter les sphères d'influence.  
4<sup>o</sup> Grandes courses de terre et de mer : Le prince Louis de Savoie à la presqu'île d'Alaska. — Alpinisme et navigation. — L'ascension du mont Saint-Elie. — Tentatives jusqu'ici infructueuses. — Glaciers monstres.  
5<sup>o</sup> A travers la nature : La soie à Madagascar. — Une concurrence imprévue. — Tissu en toile d'araignée.  
6<sup>o</sup> Livres et cartes.  
7<sup>o</sup> Les revues étrangères : Le Transvaal et l'état libre d'Orange (*Deutsche Colonial Zeitung*). — Dans les montagnes du Bokhara (*Mittheilungen der deutschen und oesterreichischen alpenvereine*). — Le quatrième centenaire du voyage de John Cabot en 1497 (*The geographical Journal*).  
Abonnement : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.  
Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

**LE MUSÉE DES FAMILLES** (61<sup>e</sup> année) paraissant deux fois par mois, publiée dans son numéro du 1<sup>er</sup> Juillet 1897 :  
L'offrande de Thérèse, par Daniel Arnaud. — L'illustration et les illustrateurs, par Em. Bayard. — La légende du Chardonneret, par M. Dreuilhe. — Un vœu, par Eud. Dupuis. — Le collier du Trouvère, par Mme Drut-Fontès. — Les pirates de Venise, par L. de Caters. — Gaîtés du mois, par Willy. — Les corporations d'ar-

tisans en Flandre, par F. Funck-Brentano. — Mosaïque.  
Illustrations par Hasemann, Em. Bayard, Ad. Marie, Mès, El. Zier, Guydo etc., et d'après de vieilles estampes.  
Prix d'abonnement, Paris : un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris.

**LA VIE SCIENTIFIQUE**, Revue universelle des inventions nouvelles paraît tous les Vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustrés de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :  
Château-d'eau en hyperboloïde (Henry de Val-sainte). — A travers l'espace (Max de Nansouty). — Le tremblement de terre de Pointe-à-Pitre (Félix Colomer). — Locomotive de 25 tonnes pour voies à pentes rapides (Albert Vacquiers). — Contre le feu (Fernand Caissial). — La trombe d'Asnières. — La nature tropicale dans l'Hinterland du Bénin (Paul Combes). — Les théories chimiques devant la critique (suite et fin) (P. Crépy). — Dangers des poêles en fonte (Georges Petit). — Revue des inventions : Fautail basculable. — Oiseau jouet. — Scie pliante. — Support universel pour appareils non munis d'aérou. — Chronique. — Revue des journaux. — Académie des sciences (Georges Petit). — Petite poste. — Bibliographie. — Petites nouvelles. — Liste des brevets français.  
Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris  
Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.  
Un numéro 0 fr. 35  
Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

**LE MONDE MODERNE**, Revue mensuelle illustrée, A. Quantin, éditeur, 5, rue Saint-Benoît, Paris. — Un an : Paris, 18 fr. — Province, 20 fr. — Etranger, 22 fr.

Sommaire du N<sup>o</sup> de Juillet 1897  
Frontispice. Le Pardon des oiseaux, par Jacques Fréhel. — 5 compositions de F. Courboin.  
La Comédie Française, par Léo Claretie. — 9 compositions par de Burggraaf.  
Les Stations d'Été des Pyrénées, par E. Trutat. — 16 dessins par de Calmels.  
Les salons de 1897, par Louis Gonse. — 40 reproductions des principales œuvres. — Petits hôtels modernes. — 5 croquis.  
En Smalah, par F. Ott. — 10 compositions d'André Brouillet.  
Pêcheries de Brandebourg, par Neukomm. — 8 dessins d'après nature.  
Événements géographiques et coloniaux, par Gaston Rouvier. — Gravures.  
Le mouvement littéraire, par Léo Claretie.  
Chronique théâtrale, par Maurice Lefèvre.

Causerie scientifique, par G. Mareschal. — 5 gravures.  
Memento encyclopédique. — 5 gravures.  
Carnet féminin. — La mode du mois. — La Cuisine du mois. — Jeux et récréations. — Le mois comique. — Bibliographie.  
Supplément musical : Le Vaisseau fantôme, de Richard Wagner.

**Bourse de Paris**

	COMPTANT	TERME
	Cours du jour	Cours du jour
3 0/0.....	104 —	104 02
3 0/0 amortissable.....	101 85	101 75
3 1/2 0/0 1894.....	107 20	107 35
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	508 —	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896.....	93 25	93 50
Madagascar 6 0/0, 1887.....	460 —	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	113 —	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	104 80	—
Egypte unifiée (500 fr.).....	107 20	107 10
— Daïra-Sanieh (20 f r <sup>s</sup> ).....	105 35	—
— Privilégiée (500 f cap.).....	102 70	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	—	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	64 —	62 75
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	106 —	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente).....	95 85	95 90
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	23 60	—
Roumain 5 0/0 1875.....	103 50	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	102 50	—
— 4 0/0 1880.....	102 55	—
— 4 0/0 1889, comp. de 100 fr.....	103 90	—
— 4 0/0 1890, 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> émis.....	102 95	—
— 4 0/0 consol., 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> série.....	103 85	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	94 25	94 35
— 3 1/2 0/0 1894.....	101 30	—
Turc, série D.....	21 65	21 70
Ottomanes priorité (500 f).....	444 25	—
Douanes ottomanes (500 f).....	490 —	483 —
Banque de France.....	3750 —	3760 —
Banque Paris et Pays-Bas.....	882 50	881 —
Comptoir national d'escompte.....	578 —	578 —
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	698 —	690 —
Crédit ind. et commercial.....	593 —	—
Crédit lyonnais.....	779 —	778 —
Société de Crédit mobilier.....	59 —	—
Société générale.....	516 —	517 —

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

**12 PRESSES — UNE ROTATIVE, UNE PRESSE DOUBLE A RETRACTION — SEPT MUES PAR LA VAPEUR**

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES EN TOUS GENRES

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES BROCHURES, THÈSES

CATALOGUES MÉMOIRES

ACTIONS, OBLIGATIONS MANDATS

**IMPRIMERIES A. COUESLANT**  
LE VIGAN (Gard)  
(ANCIENNE IMPRIMERIE VIGANAISE)  
L'Echo des Cévennes (hebdomadaire)

Circulaires PROSPECTUS TÊTES DE LETTRES

FACTURES, ENVELOPPES CARTES DE VISITE

LETtres DE FAIRE PART DE NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS

BORDEREaux, ÉTIQUETTES, PRIX-COURANTS

AFFICHES en NOIR et en COULEURS de TOUTES DIMENSIONS

BROCHAGE, — NUMÉROTAGE, — PERFORAGE, — CLICHAGE

LIBRAIRIE GIRMA, A CAHORS

**NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ**

Dictionnaire encyclopédique universel, EN SIX VOLUMES, révisé

**Illustration.** — Un millier de Gravures, Portraits, Cartes et des Tableaux synthétiques orneront la publication.

**Mode de publication.** — Le Larousse illustré en 6 volumes sera publié par fascicules à 0,50 c., paraissant chaque semaine à partir du 1<sup>er</sup> avril.

Souscription à forfait 150 francs.  
Prix de faveur jusqu'au 31 mars, 140 francs.  
Payables par 10 fr. par trimestre. L'ouvrage peut être fourni par volumes brochés ou reliés. Pour ces derniers, le prix de souscription sera augmenté de 30 francs.

EXPOSITION CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

**SUPRÊME EAU DE NOIX**

Louis DENOIX à Brive la Gaillardet

1<sup>re</sup> Exposition Internationale Toulouse 1887, Méd. Or.  
2<sup>e</sup> Exposition Universelle Bordeaux 1885, Méd. Argent.  
3<sup>e</sup> Exposition Nationale Périgueux 1894, Médaille Or.  
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES.

VINS DE TOUTE PROVENCE

**SPECIALITÉS:**  
Anisette et Liqueurs supérieures  
Sirops garantis  
Seul fabricant du CURAÇAO (Pierre Lecoq)  
double-orange et triple-sec

Echantillons sur demande

**GUÉRISON**  
Certaine et Radicale de toutes les **AFFÉCTIONS de la PEAU**  
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupsus, etc., etc.

Plaies et Ulcères variqueux dits incurables.

Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne gêne pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il produit une amélioration sensible.

M. LENOIR, Médecin, ancien Aide-Major des Hôpitaux, 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

Pour seulement Frs. 3.75

l'envoi contre remboursement une élégante Cithare à accords avec 20 cordes, 5 manuels, bagues, clef, école et carton. Pendant une heure on peut apprendre jouer la Cithare à accords sans maître et sans connaître des notes. Port et caisse Frs. 1.65. 2 pièces ensemble seulement 7 Frs. Port et caisse Frs. 1.75. Une grande Cithare à accords avec 6 manuels ton merveilleux garniture complète ensemble seulement Frs. 10.

Adresser les commandes à Henri Suhr à Neuenrade, Allemagne

**CARTE DU LOT**

MISE A JOUR ET DONNANT TOUS LES CHEMINS DE FER EN PROJET OU EN CONSTRUCTION

En vente au Bureau du Journal :  
**0,30 centimes; sur Carton, 0,75 centimes**

**GRATIS**

Pour vulgariser ses **Magnifiques Portraits**

AU CRAYON-FUSAIN

La SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de PORTRAITS (le plus grand établissement en France de reproductions artistiques) fera à tous ceux qui enverront une photographie, un agrandissement grandeur naturelle fini au crayon-fusain d'une valeur réelle de 75 francs, **absolument gratis**; pourvu que cette annonce soit détachée et retournée avec la photographie d'ici 20 jours à partir de cette date du journal, à M. TANQUEREY, directeur de la Société Artistique de Portraits en son hôtel particulier, 9, Rue de Saint-Petersbourg, Paris. — La photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

Ecrire votre nom et adresse au dos de votre photographie.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT